



COMPTE-RENDU DE LA CAPL
D'APPEL DE NOTATION DES CADRES B
du 30 juin 2017

Présidée par Mme NANTÉ

Les élus de Solidaires Finances Publiques 66 ont dénoncé, dans leur déclaration liminaire, la modification du règlement intérieur des CAP locales et nationales contraignant de manière drastique les droits des élus des personnels et de facto le droit des agents à être défendus. Il est nécessaire de préciser que les CAP locales ont été mises en place par l'administration, que le SNUI, à l'époque, s'y est largement opposé. Le moins que nous puissions attendre est que les droits des élus restent les mêmes dans le cadre d'une juste défense de tous les agents, de tous grades.

Les élus de Solidaires Finances Publiques 66 ont aussi dénoncé la version 2017 à la sauce PPCR de l'évaluation professionnelle est encore plus dévastatrice puisqu'elle conditionnera les évolutions de carrière (tableau d'avancement, liste d'aptitude) et n'accordera plus le moindre mois d'accélération aux agents : la catégorie B (contrôleurs et géomètres) dès 2017, puis l'ensemble des agents en 2018.

Les élus ont donc voté CONTRE le nouveau Règlement Intérieur imposé par la Centrale.

Concernant les recours CAPL de notation, 2 dossiers ont été évoqués (contre 15 l'an dernier dont 3 qui avaient été jusqu'en CAPNationale)

3 agents avaient eu recours à l'Autorité Hiérarchique sans toutefois solliciter un entretien.

L'Autorité Hiérarchique a rejeté partiellement une demande et totalement les deux autres, objets de cette CAPL.

Compte tenu de la réforme mise en place pour les cadres B, la direction n'a mis aucun mois en réserve.

Au terme des débats :

Les deux dossiers ont obtenu les modifications demandées de leur tableau synoptique.

Nous vous invitons, dès à présent, à rester vigilants sur votre compte rendu d'évaluation professionnelle.

En effet, le tableau synoptique et les appréciations générales seront désormais les seuls éléments permettant d'analyser les évolutions et les évaluations de l'ensemble des agents dans les années à venir.

Vos élus Solidaires : F Humbert, M Tricoire, V Paumard, S Rouzaud, C Moreel, H Rieubernet.

Les Experts : V Joanchicoy, N Vidal-Torreilles, J Pagès, D Corratger.